

Gare de Sausset les Pins

Une opération emblématique pour Marseille Provence Métropole

Accompagner l'essor de son territoire et valoriser ses dix-huit communes constitue l'un des principaux enjeux de Marseille Provence Métropole. L'opération de la gare de Sausset-les-Pins, inaugurée le 30 janvier 2012, en offre l'illustration. Cette réalisation participe à l'amélioration des transports interurbains, qui sont une priorité de la Communauté urbaine. Le parking, réalisé sous maîtrise d'ouvrage MPM aux abords de la gare, est destiné à favoriser l'utilisation des transports en commun en permettant l'intermodalité.

L'opération globale a porté sur la mise aux normes des quais, la rénovation de la gare, l'aménagement du parvis, l'aménagement d'un parking et la réalisation d'une passerelle piétonne. Marseille Provence Métropole a été maître d'ouvrage pour l'aménagement du parking et la réalisation de la passerelle et a participé financièrement aux autres travaux (parvis, quais, gare).

Le montant total de l'opération de la gare de Sausset-les-Pins s'est élevé à 3,836 M€ TTC, dont environ un tiers financé par la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole.

LES TRAVAUX DU PARKING ET DE LA PASSERELLE.

Parmi les deux équipements réalisés sous maîtrise d'ouvrage MPM, l'un est particulièrement spectaculaire : il s'agit d'une passerelle urbaine réalisée en métal et verre de 64 tonnes, 78 mètre de long et 2,20 de large et dressée à 6 mètres au dessus des voies ferrées. Reliant le parvis de la gare et le quartier du Brûlot, elle est équipée d'une desserte intermédiaire pour l'accès au parking, dont deux ascenseurs pour les personnes à mobilité réduite.



Service Presse MPM

Tél : 04 88 77 62 54 / 51 - Portable Patricia Litou : 06 32 87 51 18
contact.presse@marseille-provence.fr
www.marseille-provence.fr

Le deuxième équipement réalisé par Marseille Provence Métropole est un parking destiné à accueillir les véhicules des voyageurs. Construit sur les anciens terrains de la SNCF, il offre une capacité de 50 places pour les véhicules légers, dont 2 places pour les personnes à mobilité réduite, et de 20 places pour deux roues. Il est par ailleurs équipé d'un arrêt de bus.

Ces aménagements, réalisés sous maîtrise d'ouvrage de Marseille Provence Métropole, se sont déroulés de septembre 2010 à fin 2011.



LE FINANCEMENT DE LA GLOBALITE DE L'OPERATION

Le montant de l'opération « **parking et passerelle** » sous maîtrise d'ouvrage de MPM s'élève à **1,854 M€ TTC**.

Son financement a été assuré par :

Marseille Provence Métropole -----	0,885 M€
Conseil régional PACA-----	0,371 M€
FEDER -----	0,598 M€
Commune de Sausset-les-Pins -----	0,072 M€ (travaux relevant de ses compétences)

Le montant de l'opération **gare, parvis, quais** s'est élevé à **1,910 M€ TTC**

Son financement a été assuré par :

Etat -----	0,382
Conseil régional PACA-----	0,912
Marseille Provence Métropole-----	0,286
SNCF-----	0,172
RFF-----	0,157

Créée en juillet 2000, la Communauté urbaine regroupe dix-huit communes autour de trois objectifs : réaliser les grands équipements d'agglomération, moderniser les services urbains et développer l'économie locale. Capitale euro méditerranéenne, la Communauté urbaine lance les chantiers d'infrastructures lui permettant d'anticiper et de relever les défis d'une grande métropole entrant dans le troisième millénaire.

Service Presse MPM

Tél : 04 88 77 62 54 / 51 - Portable Patricia Litou : 06 32 87 51 18
 contact.presse@marseille-provence.fr
 www.marseille-provence.fr